



## Conduite avec un taux d'alcool de 1,17mg/l d'air expiré

Par **GRANDCLAUDON CARINE**, le **04/03/2017** à **08:55**

Bonjour,

J'ai été contrôlée le 16/02 dernier avec un taux d'alcool de 1,17 mg/l d'air expiré. J'ai une suspension de permis de six mois et suis convoquée en justice pour comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité le 4/09 prochain. Il est indiqué sur la convocation que la présence d'un avocat est obligatoire pour la mise en œuvre de cette procédure. En lisant certains témoignages sur différents forums il apparaît que cette présence n'est pas forcément obligatoire mais plutôt conseillée. Ce qui m'ennuie ce sont les frais que cela engendre, comme pour la majorité des gens, je pense. Je voulais faire une demande d'aide juridictionnelle mais je vois que je dois faire une demande d'intervention auprès de l'assurance avant. Je ne souhaite pas prévenir l'assurance étant donné que je n'ai pas eu d'accident lors de l'infraction commise.

Si je choisis l'option d'un avocat commis d'office à combien s'élèveraient les frais? Dois-je vraiment déclarer l'infraction à mon assurance, sinon qu'est-ce que je risque?

Merci d'avance de vos réponses!

Par **Tisuisse**, le **04/03/2017** à **10:24**

Bonjour,

L'avocat "commis d'office" dans votre cas n'existe pas. Rien ne vous interdit de déposer une demande d'aide juridictionnelle et de demander, au greffe, la liste des avocats acceptant cette AJ. Ensuite, le reste sera à voir avec votre avocat.

Par **Maitre SEBAN**, le **11/04/2017** à **12:57**

Bonjour,

L'avocat n'est pas conseillé mais bien obligatoire en procédure de CRPC.

Si vous êtes condamné, vous aurez l'obligation de le déclarer à votre assurance.

Si vous ne le faites pas et qu'elle l'apprend, vous vous exposez à ce qu'elle exclut sa garantie lors d'un prochain sinistre. Cela peut avoir des conséquences très graves notamment en cas

d'accident corporel.

Je vous conseille donc de bien vous faire assister pour l'audience à venir.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

[avocat permis de conduire](#)